

5e principe constituant

Le développement de nouveaux espaces de démocratie

Le cinquième principe constituant du nouvel espace politique mondial est fondé sur le développement de nouveaux espaces de démocratie.

La refondation de la démocratie à tous les échelons interroge les différentes formes de citoyenneté, le rapport au temps et la place des femmes et des hommes dans la société.

Pour une refondation de la démocratie et de la citoyenneté

Les démocraties malades et absence de démocratie

Alors que de nombreux peuples expriment leur désir de démocratie dans le monde arabe, en Asie, en Afrique, les « démocraties » occidentales apparaissent plus malades que jamais. Les taux d'abstention sont élevés presque partout atteignant même 50% aux Etats-Unis pour une élection aussi importante que la présidentielle. La défiance à l'égard du politique est grande et l'implication populaire limitée. Loin des votes d'adhésion, les partis apparaissent trop souvent comme des instruments au service de carrières qui, à force de durer, finissent par entretenir une confusion entre intérêt général et intérêts privés.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que l'apparence de « démocratie » qui caractérise les pays occidentaux entraîne une réaction favorable aux populismes, au détriment des débats argumentés. Les media dominants et les sondages participent de la manipulation des masses. Le débat est atrophié. Et finalement la démocratie apparaît davantage inféodée aux intérêts « supérieurs » des détenteurs du capital qu'objet d'émancipation : dans beaucoup de pays du monde, les peuples sont appelés à payer pour les dérives d'une économie financiarisée, qui conduit les gouvernements à privatiser les biens communs et à réduire les services publics, à revenir sur les acquis sociaux des luttes antérieures. Si la démocratie était vivante, jamais elle n'aurait pu se résoudre à privatiser les bénéfices et socialiser les pertes. La crise a démontré qu'elle ne l'était pas.

Pour autant, certaines avancées, même imparfaites, existent. Le processus constituant et la nouvelle constitution équatorienne qui en a découlé (en 2008) sont exemplaires à plus d'un titre, de même que la possibilité qui a été offerte à l'opposition vénézuélienne de convoquer un référendum révocatoire en 2004 ou le rôle joué par la société civile dans l'élection d'un bolivien d'origine amérindienne (Evo Morales) à la Présidence de la Bolivie en 2005. Comment ne se sentirait-on pas également stimulé par l'expérience de l'Islande en 2011 qui, après avoir sombré dans les pires dérives du système financier, choisit un mode participatif « en ligne » pour écrire avec les citoyens une nouvelle constitution ? Comment ne pas être sensible aux craintes qui envahissent les dictatures du monde à l'évocation du printemps arabe de 2011 ? Chacune de ces avancées a évidemment ses limites, que l'épreuve de la réalité et du pouvoir a mis en évidence. Ce qui rend d'autant plus impérieuse la nécessité d'approfondir le processus démocratique et la réflexion sur les institutions, ainsi que les exigences de l'engagement citoyen susceptibles de l'accompagner et de donner réellement le pouvoir au peuple.¹

¹ Dans son livre : *L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie*, Hervé Kempf rappelle bien que la démocratie a deux fondements essentiels : les institutions bien sûr, mais aussi l'engagement citoyen. L'exemple européen montre bien que la démocratie s'use si on ne s'en sert pas, c'est à dire si des citoyens actifs ne la font pas vivre en la contrôlant.

Entre absence de démocratie, démocraties malades et sursauts démocratiques, il apparaît notamment inconcevable d'envisager la constitution d'un nouvel espace politique mondial sans repenser profondément les espaces de la démocratie. En ce sens, les démocraties occidentales ne peuvent apparaître comme des modèles à suivre. C'est à cette refondation démocratique qu' Utopia appelle les peuples du monde, en tirant les enseignements des avancées démocratiques récentes et de leurs limites.

La refondation démocratique au cœur d'un projet d'émancipation et de la transformation sociale

La démocratie désigne communément un régime fondé sur la souveraineté populaire, c'est-à-dire, selon la formule d'Abraham Lincoln *le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple*. Cette appropriation de la politique par les citoyens s'oppose donc à l'idée de dictature d'un homme ou d'une oligarchie. De même qu'elle n'est pas compatible avec un pouvoir héréditaire. La démocratie s'appuie en revanche sur des principes dont les plus fondamentaux sont le respect des droits et donc des libertés individuelles et collectives et l'égalité des citoyens. C'est sur ces deux principes indissociables que la démocratie doit mettre en place des institutions, plus ou moins formelles, visant à organiser les modes de délibération et les processus de prise de décision.

La démocratie est à la fois un outil et un objectif. Elle doit être au cœur du projet d'émancipation (c'est-à-dire d'abolition des logiques de domination) et de transformation sociale promu notamment par les mouvements altermondialistes et écologistes. Elle doit être défendue comme une valeur universelle qui, si elle ne signifie pas uniformisation des régimes et institutions, donne à l'individu des droits, protège les minorités et combat les aliénations. La démocratie doit constituer le pivot de la transformation de nos sociétés.

Pour être au cœur d'un projet d'émancipation, l'espace de la démocratie doit concerner l'ensemble de la vie publique, à la seule exclusion de la vie privée. La vie publique doit être ici comprise au sens large : elle intègre évidemment les différentes sphères politiques locales et régionales mais aussi les décisions prises à l'échelle du monde. La refondation démocratique doit donc être pensée aux différents échelons de la société. Ces espaces de démocratie doivent se donner les moyens d'impliquer les citoyens, de penser les modalités du contrôle et de l'initiative populaires et de déployer des contre-pouvoirs. La refondation démocratique doit enfin se penser sans hégémonie : tout en défendant certains principes que nous considérons universels, notre projet est aussi celui qui respecte les différences culturelles. Au-delà de son expression politique et institutionnelle, la démocratie doit donc être pensée de manière englobante, à l'ensemble des échelons de notre société, dans le respect des droits individuels et collectifs.

S'il ne s'agit pas de proposer un modèle unique et si chaque société et peuple, en fonction de son histoire et de sa culture, peut organiser ses institutions comme il l'entend, en aucun cas nous ne devons accepter des systèmes politiques reposant sur des « traditions » qui refuseraient à l'individu ses droits élémentaires, tels qu'établis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Il convient, pour faire du projet démocratique un projet d'émancipation et de transformation sociale, de dépasser les formes dominantes consistant à déléguer, pour la longue période d'un mandat, son pouvoir à un « représentant ». C'est pourtant la pratique courante dans les démocraties occidentales, dans le cadre des institutions politiques comme dans celles de la société civile (syndicats, associations...). Ne tombons pas non plus dans le piège d'une démocratie qui, pour se prétendre « participative », ne serait qu'au mieux « consultative ».

Dans cette perspective, l'idée de « délégation » des pouvoirs doit prendre un tout autre sens que celui qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui. Il ne doit plus s'agir de déléguer des pouvoirs à des « représentants » sans contrôle ni intervention dans leurs décisions, mais de construire les conditions d'une organisation sociale dans laquelle les citoyens se répartissent les champs d'intervention, participent aux débats, formulent des propositions et remettent en cause des décisions ou des dirigeants non respectueux de la volonté populaire.

Dans une démocratie vivante, cette répartition doit conduire chacun à participer à la vie de la cité selon ses priorités et centres d'intérêts, déléguant de fait à d'autres le soin de s'intéresser aux questions qu'il n'a pas lui-même le temps ou l'envie d'aborder.

D'où l'importance du tissu associatif (et de son fonctionnement démocratique) pour organiser les débats entre citoyens et leur dialogue avec d'autres parties prenantes de la société (élus et dirigeants, acteurs économiques et sociaux...) en vue de produire un contrôle constructif des institutions démocratiques. Par ailleurs, c'est souvent par les conflits qu'émergent les revendications nouvelles, que des besoins ou des refus se manifestent avant même d'avoir été théorisés, conceptualisés, et surtout que des rapports de forces se mettent en place préparant les conditions de faisabilité et d'acceptation des avancées démocratiques.

L'un des enseignements que l'on peut tirer de l'histoire de la liberté, des avancées sociales en général et de la tradition du mouvement socialiste en particulier c'est que le conflit est nécessaire et qu'il est fécond. Il est au cœur du processus démocratique dans nos sociétés modernes. Nier le conflit, ignorer les luttes ou les explosions sociales, c'est laisser sans boussole leurs acteurs et les enfermer dans la frustration, la violence et les fausses radicalités. Reconnaître l'utilité du conflit, c'est se mettre en position de participer aux luttes (sociales, écologiques, démocratiques, économiques,...) afin de mettre en valeur tout leur potentiel constructif et émancipateur. Il s'agit en somme de « socialiser la politique » comme nous appelons à « socialiser l'économie » : la démocratie est un bien commun, pas une affaire d'experts ou de professionnels, à charge pour les citoyens de construire les institutions et de s'engager activement dans leur fonctionnement, de sorte que chacun devienne un sujet politique à part entière.

Redéfinir la citoyenneté

Construire la démocratie suppose donc de repenser la citoyenneté et les institutions qui permettent l'exercice de la démocratie. Utopia défend le principe d'une citoyenneté universelle qui fait de l'ensemble des citoyens du monde des co-responsables, acteurs et décideurs de notre avenir commun.

Utopia réaffirme également que, outre la liberté de circulation et d'installation qui fonde la citoyenneté universelle, chaque individu doit être considéré comme citoyen des entités politiques relatives à son lieu de résidence, indépendamment de son lieu de naissance ou de celui de ses parents. Dans les différents espaces politiques inter-régionaux, régionaux ou locaux, est considéré comme citoyen tout individu qui y réside depuis au moins cinq ans.

Les individus appartenant à des populations nomades seront considérés comme citoyens des espaces politiques sur lesquels ils auront cumulé cinq années de résidence. Chaque citoyen sera automatiquement inscrit sur les listes électorales.

Chaque citoyen dispose des droits et est soumis aux devoirs en vigueur dans ses espaces politiques de résidence

Repenser les espaces de démocratie

Le respect des droits fondamentaux et la capacité, pour les êtres humains, de prendre en charge leur destin individuel et collectif nécessite de dépasser les cadres actuels de la démocratie.

Le cadre des Etats-Nations et la construction des frontières qui en découle doivent être repensés pour privilégier une autodétermination des peuples, ouverte aux autres et consciente des enjeux qui fondent notre destin commun.

Les principes démocratiques, à travers le respect conjoint des droits fondamentaux, de l'égalité entre citoyens et des principes élémentaires de justice sociale, doivent irriguer les différents échelons de la société. La démocratie doit être construite aux niveaux local, régional, inter-régional et mondial.

En dépassant le périmètre politique du seul Etat-Nation, nous appelons à organiser la démocratie non seulement autour de regroupements géographiques et culturels mais également de regroupements politiques. Ces regroupements entre régions du monde permettront, au-delà des éloignements et des différences culturelles, de porter des options politiques et des causes communes et de valoriser l'interculturalité dans le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. C'est par la défense de la démocratie à ces différents échelons et l'établissement de mécanismes permettant leurs interactions que nous participerons à la construction d'une démocratie et d'une citoyenneté mondiales.

L'avènement d'une démocratie mondiale est indissociable du développement de la démocratie aux différents niveaux de la société : une démocratie mondiale ne pourra exister que si la démocratie existe localement et régionalement. Inversement, la gestion des ressources naturelles, de l'environnement et des conflits est nécessairement mondiale.

Il s'agit pour nous de bâtir les fondements d'une démocratie qui soit non seulement formelle, mais aussi réelle : que signifierait, en effet, une démocratie formelle si les citoyens ne participaient pas ou ne croyaient plus en leurs capacités de construire leur destin collectif ?

Penser la démocratie mondiale

L'échelle du monde est celle des grands enjeux nécessitant des délibérations planétaires. Ces enjeux concernent la gestion des biens communs, la paix, l'environnement, le respect des droits fondamentaux ou la régulation des échanges. Des institutions démocratiques au niveau mondial doivent permettre d'y répondre.

Nous appelons pour cela à la mise en œuvre, au niveau planétaire, d'un processus constituant. La rédaction de la Constitution d'un nouvel espace politique mondial établira les libertés inaliénables, principes fondamentaux et institutions sur lesquelles reposera la démocratie mondiale. Elle consacrera les droits de l'homme et notamment la liberté de circulation et d'installation des individus sur l'ensemble de la planète, ainsi qu'un accès universel aux droits et besoins fondamentaux. Elle inscrira au cœur du droit mondial le principe de souveraineté alimentaire, consacrera le patrimoine environnemental en établissant des « droits de la nature » et établira les principes démocratiques élémentaires que tout espace politique se doit de respecter.

Les institutions de ce nouvel espace politique mondial seront conçues pour dépasser l'approche actuelle agrégeant les Etats-Nations. Cet espace sera fondé sur les nouveaux espaces de démocratie et le pouvoir des citoyens du monde.

Dans l'intervalle de la mise en place de ce processus et de son aboutissement, nous militons pour une réforme profonde de l'ONU afin d'intégrer certaines de nos aspirations démocratiques dans le cadre des institutions actuelles.

La construction d'une Europe politique

La mise en place du projet d'Utopia pour l'Europe ne peut passer que par la construction d'une Europe politique impliquant l'ensemble de la société civile dans un processus démocratique.

Le parlement européen n'a quasiment pas la capacité de proposer des textes législatifs et connaît par là même un déficit de représentativité citoyenne. Utopia appelle donc à la refondation des institutions européennes pour donner aussi bien au niveau communautaire qu'au niveau local un véritable pouvoir de décision et de contrôle dans le cadre d'une Europe fédérale et

internationaliste.

Utopia souligne la nécessité pour l'Union européenne de se doter d'institutions fédérales organisant le *vivre ensemble* et favorisant l'émergence d'un nouveau cosmopolitisme.

En conséquence, Utopia appelle de ses vœux la constitution d'un Etat fédéral européen, dirigé par un gouvernement émanant directement des citoyens européens. Des lieux de démocratie participative, animés par la société civile devront faire vivre de manière permanente et continue les débats relatifs aux orientations européennes en interaction avec les instances de décision et en contribuant au rapprochement des peuples.

Utopia appelle les gauches européennes à s'unir et à favoriser l'émergence de combats politiques communs sur de grandes questions transnationales fondamentales, sociales et environnementales.

Par ailleurs, dans cette perspective, Utopia appelle de ses vœux une fédération des Etats Unis socialistes d'Europe, en restant fidèle à la mémoire des socialistes de gauche européens au lendemain de la seconde guerre mondiale, comme Marceau Pivert et d'André Philippe.

Des espaces politiques régionaux et inter-régionaux

Les luttes des peuples contre l'oppression et pour l'auto-détermination ont été et restent des enjeux majeurs. La démocratie doit donner droit aux aspirations des peuples à vivre dans le contexte culturel et géographique qu'ils choisissent, sous réserve du respect des droits fondamentaux individuels et collectifs de l'ensemble des citoyens. Ces espaces devront être pensés non comme des replis communautaires, mais comme les composantes culturelles et politiques d'une planète ouverte dont il convient de valoriser la diversité.

Les espaces régionaux pourront être des pays, ou tout autre regroupement géographique permettant à des communautés culturelles ou politiques de s'organiser selon le mode de vie qu'elles auront choisi. Les espaces politiques inter-régionaux regrouperont des espaces régionaux dont l'unité tient aux convergences politiques plus qu'à leur proximité géographique.

Ces espaces politiques sont les échelons de la démocratie pertinents pour décider de l'essentiel des lois, de la redistribution des richesses, de l'organisation sociale ou de la régulation économique régionale. Ils sont les espaces pertinents pour penser et mettre en œuvre la reconversion écologique et sociale, la relocalisation des activités économiques, la souveraineté alimentaire, l'accès aux droits et besoins fondamentaux ou l'accueil des migrants. Ces espaces constituent enfin des parties prenantes naturelles des institutions de la démocratie mondiale et des relations planétaires.

Les espaces de la démocratie locale

La démocratie locale est enfin celle qui, parce qu'elle se bâtit au plus près des citoyens, peut réagir plus rapidement et contribuer à améliorer très directement les conditions de la vie quotidienne. C'est aussi l'échelon que les citoyens peuvent investir le plus facilement. En effet, elle concerne à la fois le rôle des citoyens dans l'activité économique et le fonctionnement des institutions politiques de proximité.

Pour que les citoyens soient actifs et la démocratie vivante, la citoyenneté locale doit être encouragée en conférant aux collectivités locales d'importants pouvoirs, selon un principe de subsidiarité. Une place significative doit également être laissée aux expérimentations sociales à petite échelle. C'est en effet au niveau local, plus qu'à tout autre, que les formes d'organisation diffèrent naturellement le plus les unes des autres : les institutions tribales ou indigènes, de même que les collectivités locales républicaines, constituent des formes légitimes de démocraties si elles respectent les droits individuels et collectifs fondamentaux. La vitalité démocratique dépend alors, en premier lieu, de la capacité des institutions à impliquer la population dans la vie de la cité et du groupe, d'en recueillir les propositions et doléances, et de les considérer effectivement.

Au-delà de l'organisation économique et sociale locale, ces démocraties de proximité doivent aussi servir d'interface avec les autres échelons démocratiques (régionaux, inter-régionaux et mondiaux)

qui, en contrepartie, peuvent constituer des instances de recours en cas de non respect des droits fondamentaux ou des règles établis au sein de la démocratie mondiale. Certains pays ont démontré leur capacité à innover dans ce domaine. Le récent processus constituant en Equateur (établie dans la petite ville de Montecristi, avec des séances itinérantes visant à rencontrer les différentes populations, la possibilité offerte aux citoyens de faire remonter des propositions et d'en suivre, sur Internet, le cheminement au sein de l'Assemblée) forme une expérience dont il faut pouvoir tirer des enseignements. Il en va de même de l'usage des réseaux sociaux pour rédiger la Constitution de l'Islande après l'éclatement de la crise financière.

Penser des institutions pour une démocratie vivante : initiative et contrôle citoyen

Pour dépasser le caractère essentiellement délégataire des démocraties occidentales, la souveraineté populaire doit être dotée d'un pouvoir de contrôle et d'initiative, à chacun des échelons démocratique considéré (du local au mondial). Ce pouvoir, comme celui des représentants politiques, doit être encadré par des institutions et contrepouvoirs qui en limitent les possibles dérives.

Si nous ne considérons pas qu'un même modèle puisse s'appliquer à toutes les époques, à tous les pays, indépendamment des histoires et des cultures locales, nous souhaitons en revanche défendre le caractère universel de certains principes et mettre en débat des propositions institutionnelles.

Des assemblées élues de « représentants politiques », à la fois gouvernables et régulièrement renouvelées.

En établissant les rapports de force au sein de la société, en matérialisant l'état des convictions à l'issue d'un débat démocratique, l'élection nous semble une dimension cruciale de la démocratie.

C'est la raison pour laquelle nous défendons le maintien (ou, le cas échéant, la mise en place) d'assemblées de « représentants politiques », élues au suffrage universel direct, dans le cadre de scrutins de listes permettant de dégager des majorités politiques.

Il conviendra également d'interdire le cumul de mandats et d'en limiter leur renouvellement. Les institutions doivent être pensées afin que les partis ne constituent pas des enjeux de « carrière » pour des « professionnels de la politique ». Elles doivent contribuer à la déconcentration des pouvoirs, à la multiplication des lieux de délibération et de décision, ainsi qu'au renouvellement régulier de nos représentants. Dans les chambres traditionnelles de représentants élus au suffrage universel, nous plaçons pour la limitation à deux mandats au plus (si la durée des mandats est inférieure ou égale à cinq ans) et à un mandat unique (si le mandat est plus long).

Les représentants seront forcément élus par « ticket paritaire » afin d'assurer une égale représentation entre hommes et femmes.

A côté des assemblées « politiques », le pouvoir de « contrôle citoyen » aura trois dimensions : La mise en place d'assemblées de citoyens, un pouvoir direct de révocation et un pouvoir d'initiative citoyenne.

Un pouvoir direct de révocation pour les citoyens

Les peuples doivent avoir un pouvoir de contrôle non seulement à travers l'assemblée des « représentants des citoyens » mais également en ayant la possibilité d'intervenir directement par la convocation de référendums révocatoires d'initiative citoyenne. La demande de révocation par référendum (qui aura réuni un nombre de signatures significatif) pourra concerner les élus, ou le Président d'une autorité indépendante. Pour limiter la manipulation de cet instrument, la révocation ne pourra intervenir ni dans la première, ni dans la dernière année du mandat.

Un pouvoir d'initiative citoyenne

En nous inspirant des travaux menés par la « Fondation Sciences Citoyennes » ainsi que par Attac, nous proposons que l'initiative citoyenne soit rendue possible en matière législative ou de décision publique, dans le cadre de « conventions de citoyens ». La procédure proposée permet en effet de construire des mécanismes de démocratie directe qui, parce que fondés sur la formation des citoyens et des débats approfondis, sont à même d'offrir des propositions éclairées et indépendantes sur toutes les questions d'intérêt général.

Une convention de citoyens aura pour mission de rendre un avis sur une question. Elle pourra assortir cet avis, selon le cas, d'une proposition de loi ou de décision publique qui devra alors être discutée dans un délai de 2 à 6 mois par les assemblées concernées.

Une convention de citoyens pourra être convoquée par des citoyens et/ ou par des représentants des espaces politiques concernés. Un comité d'organisation, auquel s'adjoindra des experts, sera chargé de la mise en place de la convention. Elle se déroule alors en trois temps : une formation, un débat interne entre conventionnaires, un avis, assorti d'éventuelles recommandations ou propositions.

En France, pour une véritable VIème République

Taux d'abstention record aux élections, désintéressement des citoyens pour la chose publique, non prise en compte de l'écologie, conflits d'intérêts, poids écrasant du Président de la République et de l'exécutif, absence de contre-pouvoirs, manque d'indépendance de la Justice et des médias : la constitution française de 1958 est aujourd'hui en fin de vie.

La nécessité d'en changer est ressentie par beaucoup mais la gauche, quand elle fut au pouvoir, n'a guère brillé par son audace. Résultat, à l'exception des élus locaux, le fossé ne cesse de se creuser entre les citoyens et la classe politique. Pourtant, le débat sur la constitution européenne a montré que les citoyens pouvaient s'impliquer et se passionner pour ces questions.

Nous proposons qu'à la suite d'un processus démocratique une nouvelle constitution se mette en place au plus tard à la fin de la législature qui suivra la dernière élection du parlement.

Il ne peut s'agir que d'une VIème République et non d'une modification supplémentaire de la constitution actuelle. Celle-ci a été modifiée près de vingt fois depuis 1958, notamment pour intégrer la construction européenne, sans que soit pour autant corrigés ses principaux défauts. Ceux-ci résultent pour beaucoup de l'esprit même de cette constitution, élaborée dans un contexte historique particulier qui ne correspond plus au contexte actuel.

Le processus d'élaboration de cette nouvelle constitution passera par la création d'une Assemblée constituante qui redéfinira l'ensemble de nos fonctionnements démocratiques. Cette nouvelle constitution devra tenir compte de trois points majeurs, dont l'insuffisance ou l'absence est responsable de la très grave crise de la démocratie représentative actuelle :

- Une véritable séparation entre les pouvoirs législatif et exécutif, l'indépendance totale du judiciaire et la garantie de la liberté et de l'indépendance des médias. Un des objectifs, par le jeu des contre-pouvoirs, doit être de rendre quasiment impossible ou tout de suite dénoncé tout conflit d'intérêts et de ne plus faire en sorte que des élus ou responsables, soient les obligés d'autres, car redevables de leur nomination, de leur carrière ou de leurs prérogatives.
- La prise en compte du temps long, qui est celui de l'écologie et des décisions allant bien au-delà de la législature. Pourrait assurer ce rôle un Sénat totalement modifié dans ses fonctions et quant aux modalités d'élection de ses membres, grâce à l'introduction de citoyens représentant les diverses catégories socio-professionnelles, d'experts et de membres d'ONG.

- L'arrêt de la concentration exorbitante des pouvoirs entre les mains d'une seule personne : le président de la République. Ce troisième point, qui peut aller jusqu'à la suppression pure et simple du poste de président de la République est la condition sans laquelle aucune véritable réforme ne sera possible. Rappelons qu'une telle concentration de pouvoir en une seule personne n'existe nulle part ailleurs... à l'exception des régimes autoritaires ou des républiques bananières.

Par la toute puissance d'un exécutif entre les mains du président, ce régime réduit le parlement à une chambre d'enregistrement et d'exécution de la volonté présidentielle, supprimant de fait la démocratie parlementaire. Cette dérive monarchiste ou bonapartiste qui caractérise de plus en plus le régime présidentiel actuel n'est pas la seule résultante du comportement caricatural du titulaire du titre.², mais est rendue possible par l'actuelle constitution. La révision constitutionnelle de 2000, en inversant le calendrier électoral, a encore renforcé cette situation. Nous proposons un Premier ministre, élu par les parlementaires, qui devra constituer un gouvernement. Celui-ci ne pourra être renversé que par une majorité de parlementaires.

Historiquement, l'institution du président de la République n'était qu'une étape transitoire entre la monarchie et la République. La France en a fait une fonction au service de l'oligarchie.

Au regard des taux de participation lors de la dernière élection présidentielle, on pourrait croire que cette élection permet aux citoyens de se réapproprier le champ du politique. Mais chacun peut voir qu'un mois plus tard, pour les législatives, le taux de participation baisse sensiblement. Cette élection avec les pouvoirs considérables donnés au vainqueur a également pour conséquence de concentrer tous les enjeux de la vie politique française sur cette échéance, et donc de dévaluer les autres élections, favorisant l'abstentionnisme.

Les pouvoirs exorbitants du président de la République conjugués à son élection au suffrage universel ont en effet gravement affaibli la démocratie en France, et ce pour six raisons principales :

- l'archaïsme : elle fait appel à un esprit monarchique : la rencontre d'un homme avec son peuple. La France n'aurait-elle pas encore assumé d'avoir voté la mort du roi ? ;
- le pouvoir exorbitant accordé à un homme en dehors de tout principe de responsabilité (y compris au regard de ses propres promesses) et tout contrôle. D'un point de vue républicain, le mythe régressif de l'homme providentiel est d'un grand danger démocratique. En fait, il s'agit de donner une fois tous les cinq ans et pour cinq ans, une quasi carte blanche à un individu, soit un abandon de souveraineté populaire.
- la délégitimation ou négation de la démocratie représentative : le Parlement ne devient qu'une courroie de transmission d'un exécutif totalement subordonné au Président.
- La fausse représentativité : en 2002, le président de la République n'a été choisi au premier tour que par un Français sur sept et les risques de « 21 avril », à l'endroit ou à l'envers, peuvent exclure de cette élection près de la moitié du corps électoral. Le président n'est nullement « un arbitre au-dessus des partis et représentant l'ensemble des français » mais toujours celui qui a su conquérir un parti majoritaire et rassembler le plus d'argent. Et donc redevable à ceux qui l'ont fait roi.
- la lecture d'une orientation politique à travers un seul individu aboutit à une « peoplelisation » du champ politique. La télévision privilégie l'émotion à l'information et devient l'instrument décisif de l'élection. Elle impose souvent superficialité et démagogie, les « électeurs consommateurs » élisant le candidat le plus télégénique. On assiste alors à une

2 Avec Nicolas Sarkozy, la France croyait avoir élu un président. En quelques jours à peine, elle a découvert un gagnant au loto. « Un président de trop », Edwy Plenel (2011).

bataille d'égos, une sorte de « star académie » politique infantilisante, où les candidats ou les candidates s'éliminent sous la pression d'une démocratie d'opinion ou sondagière.

- La valorisation de l'idéologie de la compétition, au détriment de la coopération, pourtant indispensable au vivre ensemble et à la construction d'un monde commun, socle de toute saine politique.

Il s'agit donc d'une élection qui s'appuie sur des valeurs et des pratiques structurellement et culturellement de droite et donc un piège pour la gauche, qui ne peut qu'en partie se renier si elle veut l'emporter.

Comme le disait si bien Pierre Mendès France :

Choisir un homme sur la seule base de son talent, de ses mérites, de son prestige, ou de son habileté électorale, c'est une abdication de la part du peuple, une renonciation à commander, à contrôler lui-même, c'est une régression par rapport à toute une évolution que l'histoire nous a appris à considérer comme un progrès.

Promouvoir un nouveau rapport au temps pour exercer pleinement sa citoyenneté

« La réduction de la durée du travail ne présentera pas de valeur libératrice ni ne changera la société si elle sert seulement à redistribuer le travail et à réduire le chômage... Elle exige une politique du temps qui englobe l'aménagement du cadre de vie, la politique culturelle, la formation et l'éducation, et qui refonde les services sociaux et les équipements collectifs de manière à faire une plus grande place aux activités autogérées, d'aide mutuelle, de coopération et d'autoproduction volontaires »³ André Gorz.

Repenser notre rapport au temps

Si la réduction du temps de travail doit rester un outil majeur de lutte contre le chômage, elle doit être d'abord et avant tout un instrument au service d'un projet de société plus large, une société du temps libéré, qui permette de construire de nouveaux espaces de démocratie.

Du temps libre supplémentaire permettra de valoriser des activités non productrices de richesses matérielles, mais porteuses de bien-être individuel et de mieux-vivre ensemble. Il faut reconnaître le " temps d'utilité sociale " comme un temps à part entière. Il doit donner à chacun la possibilité d'accéder aux engagements citoyens, à la vie associative, à son éducation et celle de ses enfants, à la culture, aux loisirs créatifs, à l'épanouissement individuel, au sport.

Libérer du temps permet de consacrer plus aux autres, à sa famille, à ses amis, à la société, à soi-même. La réduction du temps de travail est un facteur d'épanouissement individuel en même temps qu'elle cultive le lien social. Le bien-être humain doit passer par la maîtrise du temps de vie plus que par une accumulation fébrile de biens matériels. Plus le temps consacré au travail rémunéré est important, plus nous avons tendance à consommer des marchandises et des services marchands pour compenser notre manque de temps, et perdons ainsi en autonomie dans la conduite de notre propre vie.

Il ne s'agit évidemment pas de décréter quel est le bon usage du temps libéré. Chacun doit pouvoir user de ce temps comme il l'entend. Le risque est néanmoins d'augmenter « le temps de cerveau disponible »⁴. D'où la nécessité d'enrichir l'offre politique, culturelle, associative de proximité, de

³ André Gorz, *Capitalisme, Socialisme, Ecologie* (1991).

⁴ *Il y a beaucoup de façons de parler de la télévision. Mais dans une perspective "business", soyons*

redonner toute sa place à l'éducation populaire. Car, si le temps libéré ouvre de nombreuses perspectives, il peut être un nouveau facteur d'inégalité sociale entre, d'un côté, ceux qui pourraient mettre à profit ce temps libéré et, de l'autre, ceux qui seraient condamnés à le subir. Le temps libéré ne doit pas être le temps des seules classes privilégiées.

Dans ce combat, plus qu'une simple solution, la réduction du temps de travail constitue une opportunité pour de nouveaux horizons politiques et un nouveau rapport au temps conforme à nos valeurs.

Dans le même temps, nous devons envisager de nouvelles formes de réduction du temps de travail conçues sur l'ensemble de la vie. Il n'est pas facile aujourd'hui d'interrompre quelques années sa vie professionnelle pour se former ou pour faire autre chose que travailler, et reprendre ensuite une activité. À côté de l'aménagement de la journée et de la semaine de travail, c'est le déroulement de toute la vie professionnelle qui devrait être repensé pour rendre possible les interruptions, les bifurcations, les cessations progressives d'activités favorables à l'épanouissement personnel.

Ce sont ces chemins que nous proposons d'explorer pour parvenir à de nouvelles modalités de réduction du temps de travail, plus imaginatives, plus porteuses d'avenir.

Pourquoi d'ailleurs ne pas mettre en débat et approfondir la proposition suivante : fixer un nombre global d'heures de travail à effectuer dans sa vie, variable selon la pénibilité, en disposant d'une certaine liberté dans la répartition de ces heures ? Avec l'aide d'un crédit-temps, chaque travailleur se verrait par exemple reconnaître le droit de cesser momentanément son activité professionnelle pour mener un projet hors de la sphère du travail.

Il faudra également reconnaître le " temps d'utilité sociale " comme un temps à part entière. Les activités associatives, et notamment l'exercice de mandat exécutif dans une association d'éducation populaire, d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique, pourraient compter dans le calcul des droits à la retraite par exemple.

Cette politique de libération du temps doit être la même pour tous. Cela suppose des politiques volontaristes d'accompagnement culturel, d'éducation et de loisirs.

En France, poursuivre la réduction du temps de travail

Contrairement à une idée reçue et répétée, ce n'est pas en France qu'on travaille le moins : en 2006, la durée moyenne hebdomadaire du temps de travail est de 36,1 heures en France, de 34,6 heures au Danemark, de 35 heures en Suède, et de 36,4 en Angleterre⁵. Et pourtant, la priorité des gouvernements de droite qui se succèdent reste la remise en cause de cette tendance historique. La droite et le patronat ne cessent de rejeter la faute du chômage actuel sur les employés coupables de ne pas vouloir travailler plus.

Il y a 100 ans, le nombre d'heures travaillées par personne en France dans le cours d'une vie correspondait à un peu plus du double du temps de travail moyen actuel. Pour enclencher un processus continu de réduction du temps de travail, nous nous prononçons pour une diminution de la durée légale du travail à 32 heures, sur le modèle de la semaine de 4 jours (c'est-à-dire une diminution qui dégage de véritables espaces de temps libre sur la semaine, le mois, l'année ou même sur une vie entière) ou sur 185 jours annuels (aménagements négociés avec les partenaires sociaux) avec une limitation stricte des heures supplémentaires qui seront largement majorées.

La réduction du temps de travail, hantise de la bourgeoisie à toutes les époques et sous toutes les latitudes, est le pivot de l'inversion du sens du partage de la valeur ajoutée entre le travail et le

réaliste : à la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit (...) Or pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible (...). Patrick Le Lay, alors PDG de TF 1.

5 Eurostat (organisme statistique officiel de l'Europe).

Le temps des femmes

Le désir, la possession, l'amour, le rêve, l'aventure et les mots qui nous émeuvent : donner, conquérir, s'unir, garderont leur sens. C'est au contraire quand sera aboli l'esclavage d'une moitié de l'humanité et tout le système d'hypocrisie qu'il implique, que la « section » de l'humanité révélera son authentique signification et que le couple humain trouvera sa vraie figure.

Simone de Beauvoir⁶.

Comment imaginer construire un nouvel espace politique mondial en oubliant la moitié de l'Humanité ?

Militer pour le droit des femmes, c'est militer pour le droit de tous, comme le proclamait Mary Wollstonecraft, économiste, dans le cadre de son analyse des inégalités sociales entre les sexes, en établissant que toutes les inégalités –entre les sexes, les classes, les races les nations- sont liées entre elles. *Les femmes ne sont ni une race, ni une classe, ni une ethnie, ni une catégorie* rappelle Gisèle Halimi⁷: *elles se trouvent dans tous ces groupes, elles les engendrent, elles les traversent.*

Le combat pour l'égalité des sexes est un des plus radicaux. Les historiens et anthropologues l'ont vérifié maintes fois. Aucune civilisation n'en a fait une question mineure car à travers cette question, il y a tout le problème du rapport à l'autre, différent et identique. Dans toutes les sociétés, de tous temps, le masculin a plus de pouvoir que le féminin.

Cette histoire a marqué les imaginaires durablement (les contes de fées, par exemple) et le XXe siècle, que l'on a pu appeler le siècle des femmes (Michèle Perrot), n'a évidemment pas suffi à modifier en profondeur ce regard qui date de plusieurs millénaires.

Il est vrai qu'avec la maîtrise de la contraception, la question de l'enfantement a changé : les femmes sont devenues des sujets autonomes. *Les hommes perdront la fière conscience de leur virilité féconde* avait déclaré très sérieusement un éminent député français en 1967, lors des débats sur la contraception.

Revendiquer une position féministe interroge tout d'abord nos grilles de lecture politique traditionnelles, notre identité, notre sexualité, nos pratiques militantes et personnelles, un univers où nous sommes tous des bourreaux et des victimes conditionnés par des stéréotypes.

Etre féministe, c'est déconstruire la domination masculine

Pour pouvoir déconstruire la domination masculine, il faut savoir ce qui l'a construite.

La domination masculine est le résultat de l'emprise d'un imaginaire social et culturel globalisant qui concerne l'ensemble de la société et produit le genre. Le genre est une construction, une « performance sociale »⁸, une intériorisation progressive de modèles qui nous assignent en tant qu' « homme » ou « femme » à des rôles, des comportements différenciés dans une société. *On ne naît pas femme, on le devient*, affirme Simone de Beauvoir.

Des études l'ont démontré : l'interprétation des pleurs d'un bébé (pour une fille, on imagine qu'elle a de la peine, pour un garçon, qu'il est en colère), les jouets, l'habillement, les couleurs, la manière d'enseigner l'Histoire, la valorisation de certaines « valeurs » : fierté et courage pour les garçons, fragilité et indulgence pour les filles, l'hétéro-normativité, et bien d'autres signes encore conditionnent chacun d'entre nous à tenir son rôle d'homme ou de femme, de façon binaire, de façon duale⁹. De ce fait, on conditionne les futurs hommes à être dominants et les futures femmes à

⁶ *Le deuxième sexe* (1949).

⁷ G. Halimi dans *Le Monde* en 1997.

⁸ Judith Butler, philosophe féministe américaine.

⁹ Voir le film *La Domination Masculine*, Patrick Jean (2010).

être dominées.

Comme si notre vision de la société était en noir et blanc, notre vision de la société s'opère à travers des rapports de genre.

Il existe donc une véritable tyrannie du genre qui a pris en otage une caractéristique biologique pour en faire une norme sociale édictant ses lois et perpétuant la domination d'un genre sur l'autre. Par ailleurs, nous considérons que le corps est aussi le produit d'une histoire. Les normes sociales façonnent aussi le corps¹⁰. De récentes études¹¹ paléontologiques montrent par exemple que la différence de taille et de masse musculaire est liée à l'Histoire humaine. La différenciation sexuée des rôles s'est réalisée en parallèle d'un processus de socialisation. Les habitudes sociales et alimentaires ont été construites à travers le prisme de la domination masculine produisant peu à peu une distinction corporelle que l'on estime à tort aujourd'hui comme «originelle».

Il ne s'agit pas de nier tout caractère biologique à la distinction de sexe mais de combattre les discours qui créent une hiérarchie entre ces différences. La catégorie des intersexes pourrait contribuer à montrer que l'humanité n'est peut être pas uniquement divisée en deux. L'intersexualité ainsi que la transexualité participent beaucoup de cette acceptation d'une diversité excédant une binarité femmes-hommes.

Déconstruire la domination masculine c'est donc bien d'abord déconstruire les représentations, les l'imaginaires.

Le féminisme reste un combat d'avant garde

La domination masculine se matérialise aussi par une place particulière et restreinte des femmes dans la société.

En France par exemple, si la condition des femmes a connu un certain nombre d'avancées, elle reste relativement récente et précaire : l'interdiction de licencier une femme enceinte date seulement de 1980, le remboursement de l'avortement de 1982 et la fin de l'autorisation parentale pour avorter pour les mineurs de 2001...

A l'heure où chaque année deux millions de femmes sont toujours excisées dans le monde, les acquis sont plus que jamais fragiles. Et nous restons dans un système global de domination qui sévit dans toutes les sphères.

Cette domination masculine s'exprime à travers une violence qui n'est pas que symbolique : en France, une femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son compagnon ou mari.

Dans la quasi-totalité des pays du monde, la place des femmes reste honteusement faible dans la sphère politique. D'ailleurs, l'un des domaines où les femmes subissent le plus cette domination concerne par exemple la prise de parole en public. Minoritaires au sein des instances délibératives, elles ont rarement l'occasion de s'exprimer et, lorsqu'elles le font, le degré d'écoute est souvent plus faible.

Dans la sphère professionnelle, le salaire des femmes ne représente en moyenne (donnée OCDE) que 84% de celui des hommes à qualification et poste identiques. Elles représentent 85% des emplois à temps partiel, 80% des travailleurs pauvres. Et devenir mère reste un frein à la carrière professionnelle: une sur trois modifie son rythme de travail après un premier enfant. Dans la sphère dite « privée », on constate indéniablement une plus grande implication des hommes, mais elle reste à améliorer, dans un échange concerté.

Comme le dit Dominique Méda : *La répartition des tâches familiales est une affaire publique.*

Le capitalisme duplique, approfondit et amplifie la logique de domination masculine en spécialisant les hommes dans la valeur d'échange et en enfermant les femmes dans la valeur d'usage. Le féminisme reste donc un combat d'avant-garde.

La traduction politique du féminisme dans notre projet

Nous devons réaffirmer que l'identité et l'activité humaine sont plurielles : sociale, parentale,

10 Thomas Laqueur *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident* (1992).

11 Pierre-Henri Gouyon (2008) et Priscille Touraille (2008).

politique, amoureuse, de production. Toutes sont nécessaires.

« Déspecialiser les rôles » est également essentiel, c'est-à-dire favoriser un rééquilibrage des rôles entre l'homme et la femme en impliquant fortement les pères dans la vie parentale, en leur donnant l'occasion de relativiser leur investissement dans le travail.

La poursuite de la réduction du temps de travail et la mise en place d'un revenu universel sont des projets qui contribueront à une meilleure répartition des rôles et des tâches domestiques et familiales et donc un accès plus égalitaire à l'emploi. L'allongement de façon significative du congé de paternité et du congé parental contribuera aussi à cet objectif.

Parce que ces inégalités sont d'autant plus fortes que la condition sociale des femmes est précaire, nous veillerons, dans le code du travail à renforcer la législation concernant le délai de prévenance et la flexibilité des horaires et à permettre par la loi aux salariés d'augmenter ou de baisser leur temps de travail avec des possibilités de refus très limitées pour l'employeur comme c'est le cas aux Pays Bas. Nous souhaitons que la parité soit effective pour l'ensemble des institutions ou instances représentant les salariés (comité d'entreprise, délégué du personnel, Prud'hommes...)

Nous proposons une législation contraignant les employeurs à respecter l'égalité en termes de salaire et d'accès à tous les métiers et à toutes les catégories de postes.

L'investissement dans des centres IVG est essentiel. De même, une sensibilisation à la sexualité assurée par des infirmières et infirmiers scolaires ou des associations reconnues d'utilité publique sera assurée systématiquement dans les lycées et les collèges.

Une prise en charge des femmes victimes de violences dès l'accueil dans les commissariats sera organisée par des personnels formés à cet effet. Un nombre suffisant de lieux d'accueil adaptés (soutien psychologique, juridique, aide au logement...) sera assuré.

Bien entendu, l'imposition séparée sera mise en place là afin de conforter une indépendance financière.

Enfin dans la sphère politique, nous nous prononçons pour une stricte parité via des « tickets paritaires » à tous les échelons, qui amènerait mécaniquement à la parité (division du nombre d'entité électorale par deux avec élection de deux titulaires de sexes différents par entité).

Cette position de principe permet non seulement de répondre à une injustice, mais également d'être plus efficace en intégrant les femmes et de fait ce qu'elles représentent, dans la prise de décisions politiques ; elle permet aussi d'agir sur les représentations, de contribuer à donner à voir à tous et toutes de nouveaux repères, de nouvelles normes, pour dépasser les rapports de genre.

Déconstruire la domination masculine, sortir de la dictature d'un genre sur un autre, bouleverser nos représentations et notre imaginaire impliquent de mettre en place des politiques radicales qui touchent l'ensemble des sphères de la vie.

Réunissons les conditions d'une société où, si l'on ne choisit pas son sexe, on peut choisir son genre, en veillant à ce qu'aucun d'eux ne puisse dominer l'autre.

L'assignation à un genre ou un sexe est donc une première forme de violence que nous devons dénoncer. Chacun devrait pouvoir se construire le genre qu'il veut, tel qu'il l'entend, au-delà du choix réducteur d'une binarité. Il ne s'agit donc pas de nier le genre mais d'en ouvrir les frontières et de rendre la multitude des identités de genre possible.

Nous proposerons dans les programmes scolaires, périscolaires et d'éducation populaire, une vigilance sur les clichés de genre, une sensibilisation à la richesse de la diversité.